

ASSEMBLEE GENERALE : Ordinaire / Extraordinaire

Définit la politique de l'association

Ses modalités de convocation, de fonctionnement et d'organisation de vote sont fixées par le règlement intérieur.

L'AG extraordinaire est seule compétente pour apporter une modification aux statuts, pour décider de la dissolution de l'association, la dévolution de ses biens ou la fusion avec toute autre association.

Fréquence de réunion : une fois par an

Droit de vote

- Bénévoles actifs
- Membres associés
- Experts

Invités

- Partenaires institutionnels

Assistent

- Membres d'honneur
- Salariés

CONSEIL ADMINISTRATION

Prépare l'AG et lui soumet le budget et arrête les comptes de l'exercice.

Veille à la mise en œuvre de la politique définie par l'AG

Etablit et révisé le règlement intérieur

Ses modalités de convocation, de fonctionnement et d'organisation de vote sont fixées par le règlement intérieur.

Fréquence de réunion : au moins 2 fois par an

Droit de vote

- Bénévoles actifs
- Membres associés
- Experts

Assistent

- Membres d'honneur
- Directrice

BUREAU

Il est compétent dans la gestion des ressources humaines. Il rend compte de son activité au CA devant lequel il est responsable

Ses modalités de convocation, de fonctionnement et d'organisation de vote sont fixées par le règlement intérieur.

Président

- Pr Bertin

Trésorière

- M^{me} Mulotte

Membres

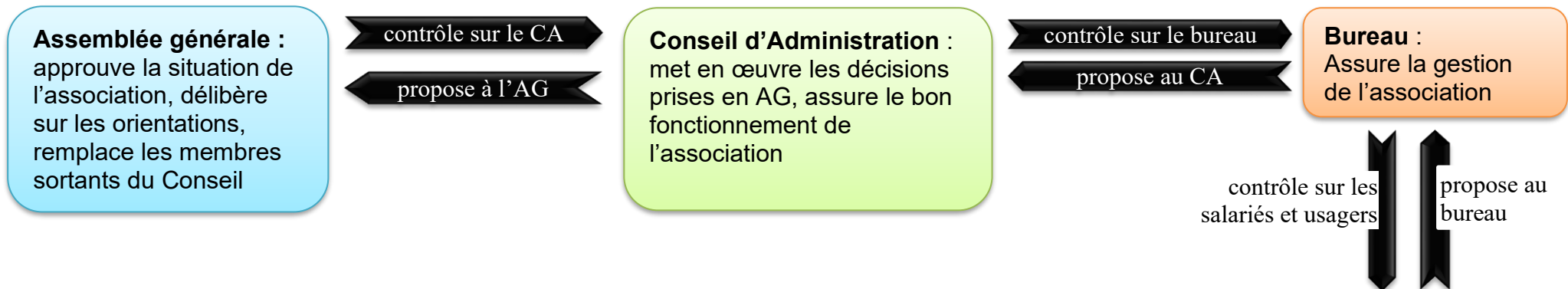
- Pr LEUTENEGER
- M^{me} LEFEBVRE
- M^{me} POMAREDE

Assistent

- Membre d'honneur
- Directeur

ORGANIGRAMME

Les financeurs institutionnels exercent un contrôle externe, par l'évaluation des projets, sur la structure.



Instances « salariés » :
réunions d'équipe, de coordination et opérationnelles
Veille à la gestion de l'association

SALARIÉS	
Directeur	Justine PIERRARD
Assistante de direction	Aline BONNEAUX
Diététicien coordinateur des diététiciens	Thomas D'AMICO
Diététiciennes	Camille ETIENNE Caroline LECLERC Claire LOYNET Ophélie HENRY Vanessa CARETTE-OBRY
Chargée de communication	Clémence GENTY
Référente "qualité et formation"	Marie MAÎTRE
Technicienne de surface	Chantal POURE